



Délibération du conseil municipal du 30 mai 2024 - N°D2024_38

Publiée sur le site internet de la commune le : 5 juin 2024
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, Maire de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 24 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Quorum atteint

Absents : 3

Dont 1 absente ayant donné pouvoir :

LEDRU Sindy ayant donné procuration à PASQUALIN Martine

Votants : 17

Secrétaire de séance : TINJOUR Denis

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	X		DEPOISIER Fabrice	X	
LAURENSON David	X		SCANU Stéphane	X		LEDRU Sindy		X
DUCROUX Elisabeth	X		BOUACHRAOUI Saïda	X		SIMONIN Marc		X
VALENTINI Christian	X		GENOVA Antonio	X		VOTTERO Cédric	X	
PASQUALIN Martine	X		PEPIN Nathalie	X		GLIERE Emeline		X
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen	X		DEPOISIER Mathieu	X	
TINJOUR Denis	X							

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – SUPPRESSION DU POSTE D'ATSEM PRINCIPAL DE 1^{ÈRE} CLASSE – CRÉATION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE À TEMPS NON COMPLET – CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE À TEMPS NON COMPLET AU SERVICE SCOLAIRE - TABLEAU DES EFFECTIFS AU 30 AOÛT 2024 :

VU le départ à la retraite de notre agent, ATSEM principal de 1^{ère} classe ;

VU la mise en disponibilité de notre adjoint technique principal de 2^{ème} classe, affecté au service scolaire ;

VU la suppression du transport scolaire du midi à compter de la rentrée 2024/2025 ;

CONSIDÉRANT la réorganisation du service scolaire à compter de la rentrée 2024/2025 ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- la suppression, à compter du 30 août 2024 du poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe ;
- la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet de ATSEM principal de 2^{ème} classe ;
- la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet de adjoint technique ;
- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2024.
- FIXE et APPROUVE comme suit le tableau des effectifs au 30 août 2024 :

CADRES OU EMPLOIS	DÉLIBÉRATIONS	DURÉE EFFECTIVE HEBDOMADAIRE	TAUX DE RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe (B)	16/12/2021	35 h	35/35 ^{ème}
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe (C)	19/03/2008	36 h 15 mn	35/35 ^{ème}
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe (C)	11/04/2024	28 h	28/35 ^{ème}
Adjoint administratif territorial (C) (surcroît de travail)	08/03/2024	21 h	21/35 ^{ème}
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe (C)	25/05/2005	1 x à 39 h/1 x 31h	35/35 ^{ème}
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (C)	19/07/2016	25 h annualisées	22,69/35 ^{ème}
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (C)	16/12/2021	3 h	3/35 ^{ème}
Adjoint technique territorial (C)	16/12/2021	40 h annualisées	35/35 ^{ème}
Adjoint technique territorial (C)	21/12/2005	1 x à 39 h/1 x 31h	35/35 ^{ème}
Adjoint technique territorial (C) (emploi saisonnier)	25/05/2023	1 x à 39 h/1 x 31h	35/35 ^{ème}
Adjoint technique territorial (C) (surcroît de travail)	21/09/2023	1 x à 39 h/1 x 31h	35/35 ^{ème}
Adjoint technique territorial (C) (service scolaire)	30/05/2024	27 h 50 mn annualisées	27,82/35 ^{ème}
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe (C)	30/05/2024	39 h annualisées	31,69/35 ^{ème}
FILIÈRE CULTURELLE			
Adjoint territorial du patrimoine (C)	29/09/2010	35 h	35/35 ^{ème}

Le secrétaire de séance,



TINJOU D Denis

Le Maire,



MASSAROTTI Yves

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.